

## Migration transfrontalière dans aux dignité aux Kiribati

Karen E McNamara

**La politique de « migration dans la dignité » fait partie de la stratégie nationale de réinstallation à long-terme des Kiribati.**

Le programme de migration transfrontalière des travailleurs que propose le gouvernement des Kiribati est un exemple de réponse gouvernementale face à un changement induit par le climat qui se concentre d'un point de vue démographique sur le niveau individuel ou familial.

Les Kiribati se composent de 32 atolls dispersés dans l'océan Pacifique Sud. L'habitabilité de ces îles qui émergent à peine est menacée par l'élévation du niveau de la mer et dans un effort pour prévoir les difficultés à venir, des politiques et des programmes ont surgi pour tenter de réduire la vulnérabilité du pays face au changement climatique. Les Kiribati ne disposent d'aucune option migratoire interne durable sur le long terme dans la mesure où il n'existe tout simplement pas de terres plus élevées vers lesquelles se déplacer, la plupart des îles culminant à moins de trois mètres au-dessus du niveau de la mer. Les dirigeants du pays ont donc tenté de mettre en place de nouvelles possibilités de migration à l'étranger à l'intention de leurs citoyens.

La politique de « migration dans la dignité » fait partie de la stratégie nationale de réinstallation à long-terme des Kiribati. Le premier volet de cette politique consiste à créer des possibilités de migration à l'étranger pour ceux qui souhaitent migrer dès à présent ou dans un avenir proche. Il s'agit d'établir des communautés d'expatriés dans différents pays hôtes, comme l'Australie et la Nouvelle Zélande qui seront à même de soutenir d'autres migrants par la suite, et également d'augmenter les possibilités de

transferts de fonds vers le pays d'origine. Le second volet de cette politique, dont les coûts sont largement subventionnés par le gouvernement, consiste à améliorer le niveau d'éducation et de qualifications professionnelles aux Kiribati pour égaler celui des différents endroits dans lesquels les résidents sont susceptibles d'émigrer. Les autorités espèrent que cette amélioration de la formation et des compétences contribuera à élargir les possibilités « d'émigrer à l'étranger dans la dignité » et de trouver des solutions sur la base d'accords transfrontaliers relatifs à la main-d'œuvre déjà en vigueur.

Cette politique, ne peut toutefois que préparer la voie pour ceux qui sont prêts à émigrer sans toutefois atteindre l'ensemble des habitants, particulièrement ceux qui ont un niveau très restreint d'alphabétisation ou dont les moyens d'existence ne permettent pas de dépasser la simple subsistance. Dans la mesure où cette solution de sauvegarde des moyens d'existence ne s'appuie que sur une population restreinte, cette politique dans sa globalité ne réussit pas, peu s'en faut, à garantir en toute équité des mécanismes d'émigration protégée accessible à tous. Une autre considération est de savoir si ou non une telle politique se traduira par des résultats positifs à long terme dans les deux pays émetteurs et récepteurs.

Karen E McNamara [karen.mcnamara@uq.edu.au](mailto:karen.mcnamara@uq.edu.au) est maître de conférences à la School of Geography, Planning and Environmental Management de l'Université de Queensland. [www.gpem.uq.edu.au](http://www.gpem.uq.edu.au)



La plantation de palétuviers à Tarawa, capitale de Kiribati, aide à protéger le littoral de la montée du niveau de la mer et des tempêtes.